



Tabac : la télé hors la loi ?

Rubrique : actualités - Date : mardi 16 décembre 2003

« Tabac : la télé hors la loi ? » interroge le Figaro TV magazine qui rappelle que la loi Evin interdit toute publicité directe ou indirecte pour le tabac à la télévision.

Estimant que « le problème devient moins clair » quand les invités fument sur le plateau, le magazine indique qu'en 1998 le tribunal a estimé que le fait de fumer sur un plateau n'était pas considéré comme de la publicité, d'où la recommandation envoyée aux chaînes par le CSA pour qu'elles incitent leurs invités à s'abstenir de fumer.

Toutefois comme la loi Evin interdit de fumer dans tout lieu fermé accueillant du public, le journal considère que Guillaume Depardieu fumant sur le plateau de ONPP « met donc France 3 hors a loi » alors qu'en revanche Daphné Roulier fumant seule dans un « pseudo appartement pour l'émission En aparté » serait dans son droit.